

Assurance de dommages des particuliers

LCA.G8

Attestation d'études collégiales (AEC)

LISTE DES COURS

Outils technologiques et fonctions de travail (60 h)

Ce cours vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les technologies utilisées dans le domaine de l'assurance de dommages. Il présente les différentes fonctions de travail ainsi que les outils numériques indispensables à la profession. Une attention particulière est portée à l'efficacité, à la collaboration et à la conformité dans un environnement informatisé.

Interactions professionnelles en assurance de dommages (45 h)

Ce cours met l'accent sur le développement des compétences relationnelles essentielles pour établir un lien de confiance avec la clientèle. Il aborde l'approche client, la sollicitation, l'entrevue de vente ainsi que les suivis à effectuer. La communication professionnelle et l'éthique sont au cœur des apprentissages.

Droit en assurance de dommages (45 h)

Ce cours offre une introduction aux fondements juridiques de l'assurance de dommages au Québec. Les étudiantes et étudiants y découvrent les lois, règlements et codes de déontologie encadrant la profession. L'objectif est de permettre une pratique conforme, rigoureuse et responsable dans toutes les interactions professionnelles.

Produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers (75 h)

Ce cours permet d'explorer les différentes protections offertes en assurance habitation et responsabilité civile. L'analyse des produits, des contrats et des besoins spécifiques des clients y est approfondie. L'étudiante ou l'étudiant apprend à recommander les bonnes couvertures selon les situations rencontrées.

Produits d'assurance automobile (75 h)

Ce cours couvre les aspects essentiels de l'assurance automobile tant pour les particuliers que pour les entreprises. Il traite des régimes publics et privés, des garanties, des exclusions et des formulaires propres à ce type d'assurance. La formation permet de répondre aux exigences de certification de l'AMF.

Impacts du bâtiment en souscription (45 h)

Ce cours porte sur l'évaluation des bâtiments et de leurs composantes dans une optique de souscription en assurance. Les normes de construction, les risques et les mesures de prévention y sont abordés. L'objectif est d'acquérir un jugement professionnel fondé sur des critères techniques et réglementaires.

Offre de produits d'assurance des particuliers (60 h)

Ce cours est centré sur l'ensemble du processus d'offre de produits d'assurance, depuis l'analyse du risque jusqu'à la conclusion de la transaction. Il prépare les étudiantes et étudiants à proposer des solutions adaptées, conformes aux besoins des clients et aux normes de l'industrie. La fidélisation et la qualité du service sont également mises de l'avant.

Règlement de sinistre (45 h)

Ce cours traite du processus complet de règlement d'un sinistre, dans le respect des règles professionnelles et des attentes du client. Il aborde la planification de l'enquête, l'analyse des informations et la négociation d'un règlement juste. La capacité à accompagner la clientèle avec rigueur et empathie y est essentielle.

FORMATION CONTINUE
SERVICES AUX ENTREPRISES
ET INTERNATIONAL

Pour plus d'information en lien avec ce programme d'études, communiquez avec nous.

450 436-1531 ou 1 877 450-3273 | fcsei@cstj.qc.ca

■ ■ ■ CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME
Saint-Jérôme | Mont-Tremblant | Mont-Laurier